

## LISIBILITE DES COMPTES ET BUDGET DE VEVEY

Pour un milicien de la Commission des finances en particulier mais pour toute personne intéressée par les comptes et le budget de la ville de Vevey en général, il est très difficile de comprendre et d'apprécier les rendements et les coûts engendrés pour le fonctionnement de l'administration communale ainsi que pour chaque prestation offerte à la population.

En effet, les documents relatifs aux comptes et au budget atteignent quelque 125 pages se référant à 2'000 lignes budgétaires environ. Pour un même poste de revenu, il peut y avoir plusieurs rubriques qui se situent dans plusieurs chapitres et c'est la même difficulté pour un poste de charges. En dehors du Service des finances et de son Municipal, la maîtrise des comptes et du budget reste difficile et crée une frustration perceptible chez celles et ceux qui veulent comprendre la gestion des revenus et des charges de notre ville.

Cette problématique n'est pas spécifique à notre administration, loin s'en faut. Dans les grandes villes ainsi que celles de moindre importance en Suisse, on peut faire appel à des institutions publiques qui proposent des outils d'appréciation financière qui permettent d'y voir plus claire d'une part, comparent les performances et apprécient le niveau d'endettement et la bonne gestion financière des communes et des villes.

L'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) propose un outil financier avec lequel travaillent déjà des villes comme Lausanne, Genève, La Chaux-de-Fonds, Winterthur, et Zurich notamment. Ce sont les experts qui analysent la situation financière de la commune à l'aide des indicateurs du Comparatif des finances cantonales et communales. Comme son nom l'indique, le Comparatif jauge chaque année depuis 1999 la situation financière de collectivités locales. La méthode d'évaluation est éprouvée, elle met en perspective historique, l'évolution de la situation financière, sur une période de 5 à 10 ans, voire plus.

Les coûts restent modestes et permettent de revenir sur plusieurs années comptables. L'implication de la commune dans l'analyse est minimale. Il s'agit surtout de mettre à disposition les données nécessaires au calcul des indicateurs. Pour cela, les rapports des comptes suffisent. Parfois, un contact sera utile pour s'assurer de la réalité qui se cache derrière certains chiffres.

Nous demandons à la Municipalité de souscrire à une analyse des finances de Vevey par l'IDHEAP pour une période d'au moins cinq ans soit de 2013 à 2017 et de présenter un rapport final au Conseil communal.

Au nom du groupe PLR  
Philippe Herminjard



Référence :

[https://www.unil.ch/idheap/files/live/sites/idheap/files/unites/finances\\_publicques/Faites%20analyser%20la%20situation%20financière%20de%20votre%20commune%20version%20Unil.pdf](https://www.unil.ch/idheap/files/live/sites/idheap/files/unites/finances_publicques/Faites%20analyser%20la%20situation%20financière%20de%20votre%20commune%20version%20Unil.pdf)